

Rénovation énergétique

Plan de relance

Vos clients peuvent, dans certains cas et sous conditions de ressources, bénéficier de différentes aides financières, dans le cadre de leurs travaux de rénovation énergétique.

Ce qui change avec le plan de relance au 1^{er} janvier 2021 !

MaPrimRénov' remplace définitivement le CITE

- Renforcement du soutien à la rénovation globale
- **Les ménages aisés et les bailleurs** sont réintroduits
- Un « bonus » de 1 500 € « sortie de passoire » est prévu.

Les deux engagements du gouvernement !

- Le détail des barèmes de travaux sera présenté officiellement **le 5 octobre 2020**.
- Les travaux engagés pour des **devis signés après le 1er octobre 2020** seront éligibles aux nouveaux barèmes.

LIENS UTILES


- ✓ Demande de prime sur « maprimerenov.gouv.fr »
- ✓ Simulateur d'aides sur : www.faire.fr/aides-de-financement/simulaides
- ✓ Guide des aides financières ADEME 2020 sur www.faire.fr

Votre contact CAPEB : Philippe Le Ray

- Par Tél. au 02 97 63 05 63
- Par mail à philippe.leray@capeb56.fr



**NOUS SOMMES LÀ POUR QUE VOUS VOUS
CONCENTRIEZ SUR L'ESSENTIEL, VOTRE MÉTIER**

14, BD DES ÎLES - CS 42087 - 56003 VANNES CEDEX
02 97 63 05 63 - capeb56@capeb56.fr - 
www.capeb.fr/morbihan